

VAE PRO TH

Le niveau de qualification des personnes est un élément déterminant pour répondre aux besoins des employeurs. Le contexte économique que nous traversons incite l'employeur à recruter de la main d'œuvre de plus en plus qualifiée et opérationnelle dans un délai de plus en plus court.

Le présent accompagnement, en amont de l'accompagnement VAE de droit commun, permet :

- de repérer les compétences développées sur le poste,
- de procéder à une mesure des écarts compétences/formations,
- de négocier avec le bénéficiaire et l'employeur les actions complémentaires à mettre en œuvre avant la fin du contrat,
- de mobiliser les employeurs comme leviers de montée en compétences de leurs salariés ou agents,
- de mobiliser les personnes handicapées en questionnement de reclassement professionnel.

L'objectif est de professionnaliser autant que possible, les personnes afin d'élever le niveau de qualification pour sécuriser les parcours.

Cette action permet aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement préalable, pour valider leurs acquis et expériences à l'issue ou durant leur contrat.

La démarche vise à obtenir une certification et à déployer leur perspective de retour à l'emploi.

La qualification leur paraît difficilement accessible par le biais de la formation continue.

Environ 12000 diplômes sont accessibles par la VAE.

20 dossiers VAE PRO TH réalisés en 2022

